

ECHO-flash

Journal d'Information des Militants CGT de l'Allier

n°301 – mai/juin 2022

Soutien aux postiers :

Riom, le 7 juin 2022

Pages 6 et 7

Commémoration

La CGT de l'Allier à

Chateaubriant

Pages 10 et 11

Philippe Martinez

Coup de projecteur

Page 12

**1^{er} mai
à Saint-Pourçain**



Comme un goût « de gueule de bois » !

Il y a des réveils enchanteurs et d'autres plutôt douloureux. Comment qualifier le lendemain du second tour des élections législatives ?

Certains se glorifieront du score encourageant que les forces progressistes ont enregistré avec leur dynamique d'union. D'autres surferont sur la vague de l'abstention, qu'ils qualifieront de très préoccupante. Ont-ils vraiment tort ? Pour ma part je retiens surtout deux phénomènes :



• En premier lieu, un cuisant camouflet pour Macron et son équipe. Un désaveu pour sa politique libérale et un rejet de son programme, tel le projet d'allongement de l'âge légal de la retraite.

• Mais aussi et surtout, une montée en puissance significative de l'audience de l'extrême droite, parmi une frange importante de nos compatriotes.

J'ai mal au bide. Je pense à nos anciens, à leur action pour que les solidarités, la justice sociale priment sur toute autre considération. Je pense à leur combat, que certains ont mené au péril, voire au mépris de leur vie, contre la bête noire qui prônait la division entre les peuples, la haine entre les races, quand bien même étaient-ils voisins.

Et nous, qui prenons appui fréquemment sur l'engagement du conseil national de la résistance, serions-nous assez naïfs pour passer outre le danger qui nous guette ?

La présence très significative de députés d'extrême droite m'inquiète. La CGT doit-elle s'accommoder de ce nouveau paysage ? Je ne pense pas !

Comme elle s'y est engagée depuis maintenant plusieurs années, elle doit combattre les idées d'extrême droite car nauséabondes et aux antipodes de nos revendications de paix, d'équité et de justice sociale.

L'Union Départementale CGT de l'Allier a pris ses responsabilités, en amont du second tour des législatives, en déclarant à la presse, je cite : « La CGT de l'Allier appelle à voter, sans ambiguïté, pour les candidats des forces progressistes de la première et seconde circonscription du département. Il y va de l'intérêt de chacun ».

Malheureusement, une nouvelle fois la presse et La Montagne en tête ont décidé de ne pas faire paraître cette déclaration. Quelle honte et quelle entorse à leur éthique professionnelle.

Aujourd'hui, ce nouveau paysage politique nous alerte. Il doit renforcer notre conviction que, par le débat, les contacts, atelier par atelier, entreprise par entreprise, mais aussi sur les marchés, les quartiers, au rond-point... avec nos initiatives multiples de déploiement, nous pourrions démontrer qu'une autre voie est possible. Que le regard de travers sur son collègue ou son voisin, parce qu'il serait noir, moche ou handicapé, porterait un nom bizarre, n'aurait pas fait le choix de sa sexualité, serait une femme accédant à un poste de responsabilité..., en somme, que nos diversités sont notre richesse.

Acceptons nos différences pour composer une mosaïque de toutes les couleurs, gage d'un avenir du plus bel effet.

Jean-Pascal Pradel, membre du Bureau de l'UD

Sommaire

- UNE** : Photo propriété UD
- P2** : Editorial
- P3 et 4** : Les luttes en bref
- P5** : Rentrée sociale
- P6 et 7** : Zoom action FAPT
- P8** : Elections FP
- P9** : Vigilance retraites
- P10 et 11** : Commémoration Chateaubriant
- P12** : Parcours d'un Secrétaire Général

Editeur : Union Départementale des Syndicats CGT de l'Allier
8 bis quai Louis Blanc - 03100 MONTLUÇON
Laurent Indrusiak - Directeur de Publication
Jean Pascal Pradel - Responsable de rédaction
Site internet : www.cgt03.fr - Prix : 1 € 30 - C.P.P.A.P. 0414 S
06639
Impression : BUBBLE'COM - 03100 Montluçon

Sous la plage et les parasols...quelques pavés !

Les températures grimpent. En parallèle, les esprits continuent de s'échauffer. Les luttes, dont certaines engagées depuis des mois, notamment dans la Santé et à Mines-Energie, perdurent. D'autres ne demandent qu'à repartir. Certaines naissent de manière inédite et laissent à penser que le travail de la CGT finit toujours par porter ses fruits. Alors, cet été, soyons une CGT bien visible ! Déployons-nous davantage encore aux côtés des salarié-e-s pour porter leurs revendications !

1^{er} mai 2022 : Un beau 1^{er} mai dans l'Allier à l'appel de l'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires et UNSA avec une première manifestation départementale, à 9h30, à St Pourçain sur Sioule, réunissant une centaine de participants, suivie en fin de matinée, des traditionnelles manifestations dans les trois bassins d'emplois de Montluçon (300 manifestants), Moulins (200 manifestants) et Vichy (150 manifestants).

À l'occasion du 1^{er} mai, les militants de l'Union Locale de Montluçon ont décidé de rendre hommage à un militant décédé récemment. Dorénavant, chacun pourra se réunir dans la salle nouvellement baptisée : salle Christian Kwasniewski.



06 mai 2022 : A l'appel de la CGT, les opérateurs de SAFRAN à Charmeil sont en grève pour réclamer, notamment, une vraie revalorisation des salaires : « Soyons aussi gourmands que nos actionnaires ! ». Cette action fait suite à plusieurs débrayages depuis fin janvier avec, cette fois-ci, un rassemblement d'une quarantaine de salarié-e-s devant le site.

06 mai 2022 : A l'appel de la CGT, les cheminot-e-s de l'Allier, inquiets des prémices d'une ouverture à la concurrence du transport TER lors de la

signature de la prochaine convention régionale de 2023, participent à un rassemblement devant l'ancien Hôtel de Région, à Clermont-Ferrand, où se tenait une réunion sur les mobilités. Un échange avec

le vice-président de la Région AURA, délégué aux transports, a pu avoir lieu.

16 mai 2022 : Débrayage entre 10h et 11h, rassemblement des salarié-e-s devant SAFRAN, à Domérat, à l'appel de l'intersyndicale CGT/FO. Comme leurs homologues de Charmeil, leurs revendications portent essentiellement sur de réelles mesures d'amélioration du pouvoir d'achat et d'équité au regard des dividendes versés aux actionnaires. D'autres débrayages sont d'ores et déjà annoncés si SAFRAN continue de faire la sourde oreille.

19 mai 2022 : La santé, toujours en ébullition, continue de se mobiliser. A l'appel de l'intersyndicale CGT, FO et UNSA, un peu plus de 350 personnels (agents, soignants, médecins, chefs de pôle...) ont manifesté dans l'enceinte du Centre Hospitalier de Vichy pour dénoncer, entre autres, et en plus de toutes les problématiques concernant l'état de notre système de santé, la po-

litique d'austérité menée par la direction et sa gouvernance jugée agressive, voire méprisante.



02 juin 2022 : L'USR CGT 03 appelle les retraité-e-s à se rassembler, à 14h30, devant la Préfecture, à Moulins, afin de remettre les réponses à la consultation nationale intitulée : « De quoi ai-je besoin pour vivre dignement ? ». Une délégation sera reçue par la Préfète. De manière coordonnée, partout en France, la CGT Retraités fera de même, à 14h30, auprès des Préfectures, après que l'UCR CGT, accompagnée de Philippe Martinez, ait effectué cette même démarche, ce jour, à 14h00, auprès de la Première Ministre.

02 juin 2022 : Surchauffe permanente chez les salarié-e-s de Mines-Energie ! De nouveau, les syndicats CGT et Ufict CGT ALLIER CREUSE ENERGIE appellent à une journée de mobilisation pour la hausse des salaires avec, à minima, 4H de grève et une Assemblée Générale, sur le site Marcel Paul à Montluçon, pour décider des suites à donner au mouvement.

02 juin 2022 : Conférence de presse CGT pour annoncer le lancement de la campagne pour les élections professionnelles de la Fonction Publique, prévues du 1^{er} au 08 décembre 2022.

03 juin 2022 : Initiative de déploiement et de visibilité de la CGT, à partir de 12h00, au Château de Bellevue à Yzeure, en parallèle de l'heure d'infos syndicales du Syndicat CGT du Conseil Départemental de l'Allier, en présence du pôle confédéral de la communication en charge de la réalisation d'une vidéo matérialisant l'initiative.

03 juin 2022 : La grogne persiste aux Finances Publiques ! Après la journée de grève du 07 avril dernier, l'intersyndicale CFDT, CGT, FO et Solidaires des Finances Publiques décide d'écrire aux Maires du département, aux directions des Centres Hospitaliers et aux candidats des législatives pour demander des moyens supplémentaires permettant, à la fois, de répondre aux graves difficultés rencontrées par les usagers et, aux agents, d'effectuer correctement leurs missions.

07 juin 2022 : Nouvelle journée de mobilisation de la Fédération CGT Santé, notamment sur la situation gravissime des urgences dans notre pays : journée de grève aux urgences du CH de Vichy à l'appel du syndicat CGT ; initiative de 13h00 à 16h00, Place Piquand, à Montluçon, organisée par le syndicat CGT du CH de Montluçon.

07 juin 2022 : Solidarité avec les postiers de Moulins/Yzeure, à 13h30, devant le Tribunal de Riom. Pour mémoire, les agents de la PPDC de Moulins/Yzeure avaient fait valoir leur droit de retrait du 15/01 au 11/09/2020, droit contesté par « La Poste ». Malgré une première victoire au Tribunal des Prud'hommes, « La Poste » a seulement été contrainte de leur payer 11 jours de salaire. 25 agents contractuels de Droit Privé se sont donc pourvus en appel pour faire valoir leur droit. A l'appel de l'Union

Départementale CGT de l'Allier et d'un préavis de grève déposé par la FAPT CGT Allier, ce sont une cinquantaine de personnes qui ont attendu la sortie des camarades devant le tribunal. Le délibéré sera rendu le 13 septembre 2022.

09 juin 2022 : Après celle du 19 mai dernier, nouvelle journée de mobilisation, à l'appel de l'intersyndicale CGT, FO et UNSA, au Centre Hospitalier de Vichy avec rassemblement à l'entrée principale, à 13h00, de plus d'une centaine de personnels qui se sont ensuite rendus, en manifestation, jusqu'à la Mairie de Vichy où une délégation a été reçue par le Maire, puis en Sous-Préfecture.

13 juin 2022 : A l'appel de la CGT, les agents des thermes de Nérès-les-Bains sont en grève pour la première fois : évènement d'autant plus remarquable qu'ils se sont quasiment tous mis en grève, soit une cinquantaine, et qu'ils ont manifesté devant l'établissement thermal. Ils protestent contre la dégradation de leurs conditions de travail et se sont inscrits dans un mouvement reconductible, qui leur a permis d'exprimer leurs revendications auprès du président-directeur de la Société d'Exploitation du Thermalisme et Tourisme et du Maire, de manifester dans la ville de Nérès-les-Bains et de faire signer une pétition aux curistes.

14 juin 2022 : Initiative de déploiement et de visibilité de la CGT, à partir de 14h00, en Zone Sud de Moulins.

15 juin 2022 : Initiative de déploiement et de visibilité de la CGT, de 11h30 à 13h30, devant l'usine BOSCH Moulins/Yzeure.

16 juin 2022 : Initiative de déploiement et de visibilité de la CGT, de 11h00 à 13h00, devant DESAMAIS à Avermes.

20 juin 2022 : Manifestation et interpellation de la Directrice du Centre Hospitalier et du Maire de Montluçon,

A VENIR

06 juillet 2022 : Table ronde sur les salaires à la SNCF : l'intersyndicale CFDT/CGT/SUD RAIL des Fédérations de Cheminots a déposé un préavis de grève national unitaire sur la journée.

ATTENTION : La journée d'étude sur la santé au travail de début juillet est reportée au **mercredi 23 novembre 2022**. Thème retenu : les risques psycho-sociaux.

à l'appel de l'intersyndicale CGT/FO, quant à l'avenir du pôle psychiatrique, alors que se tenait un conseil de surveillance l'après-midi même.

Du 20 au 22 juin 2022 : Formation « Déployer la CGT à partir de la parole des salarié-e-s », organisée par l'Union Départementale. 13 participants pour un tout nouveau module de formation qui se propose d'apporter de nouveaux outils pour faciliter la rencontre et le recueil des échanges avec les salarié-e-s, dans le but d'aider davantage les dynamiques de déploiement de notre organisation.

28 juin 2022 : Les salarié-e-s des transports de l'Allier, à l'appel national des Fédérations CGT des Cheminots et des Transports, manifestent à Lyon, dans le cadre des journées « réseau transeuropéen de transport » organisées, du 28 au 30 juin 2022, par la Direction Générale de la Mobilité et des Transports de la Commission Européenne.

Du 29 juin au 01 juillet 2022 : Formation « Renforcer la CGT, des principes et des actes », organisée par l'Union Départementale : 15 participants.

Gisèle Bascoulergue

Une rentrée sur les chapeaux de roues !

A la sortie d'un long processus électoral, bien que la nouvelle donne politique (avec l'arrivée, en nombre, d'élus de la Nupes) soit de nature à rendre plus difficile la tâche de Macron et de son gouvernement, il y a fort à penser que ce dernier arrivera, à travers des coalitions de circonstance, à conduire une politique contre l'intérêt du camp des travailleurs. Sans compter sur le soutien du patronat qui mènera une politique à l'offensive contre les droits des salariés. Dans ce contexte, le syndicalisme, particulièrement la CGT, doit « reprendre la main » dans la bataille sociale et, pour cela, se mettre en capacité de se déployer largement en direction des salariés.

Une rentrée à l'offensive !

La seule alternative que nous ayons, c'est d'élever le rapport de force : salaires, emploi, conditions de travail, protection sociale, avec bien-sûr les retraites (voir page 9) et placer l'actualité au cœur des revendications.

La CGT a décidé de mettre en œuvre un temps de déploiement à partir du 12 septembre pour aboutir à une première journée de grève et d'action interprofessionnelle, peut-être fin septembre.

Le contenu pourrait tourner autour d'un slogan type 15-32-60 : 15 pour 15 € brut de l'heure minimum, 32 pour 32h et 60 pour l'âge de départ en retraite à taux plein.

Concernant la stratégie, nous devons décider ensemble ce que l'on veut construire, et quels moyens on se donne pour y arriver ensemble.

Est-ce qu'une action interprofessionnelle, c'est uniquement tous ensemble en même temps, ou est-ce une articulation de plusieurs professions sur une période plus longue ?

Comment construire des luttes en échappant aux journées saute-mouton ? Peut-être par un temps hebdomadaire sur plusieurs semaines ?

Au moment où nous écrivons ces lignes, les dispositions au niveau national ne sont pas encore stabilisées. Pour autant, dès maintenant, mettons en perspective, dans nos syndicats, dans l'ensemble de nos structures, la construction d'un processus de mobilisation dès la rentrée et d'une grande



journée d'action pour septembre 2022 !

Pour autant et sans attendre, nous avons intérêt d'aller au contact des travailleuses et travailleurs durant l'été, et dès la rentrée de septembre. A cet effet, un 4 pages confédéral, portant principalement sur les questions des salaires et des retraites, a été réalisé et mis à disposition dans les UL et à l'UD.

Assemblée générale de rentrée

En cette période, où beaucoup de questions émergent dans les têtes des salariés et parfois aussi chez les militants, où des doutes peuvent apparaître sur nos capacités à nous rassembler et à agir efficacement, la CE de l'UD a décidé le principe d'une Assemblée Générale de rentrée départementale : le 8 septembre 2022, salle des fêtes de Tronget.

Nous avons l'ambition de réaliser des mobilisations larges et efficaces. Pour cela, il est indispensable que les militants soient bien armés pour les préparer à débattre avec les salariés.

Aussi, la participation du maximum de camarades à l'AG est fondamentalement importante.

Laurent Indrusiak

TOUJOURS EN LUTTE POUR LA RECONNAISSANCE

Si la Santé et l'Éducation Nationale sont lourdement touchées par les réorganisations et les suppressions de postes, elles ne sont malheureusement pas les seules. La Poste, mais surtout les agents du centre de tri postal d'Yzeure ne sont pas épargnés. Les camarades de l'interpro se sont déplacés en soutien aux agents et camarades du centre de tri postal d'Yzeure dont les dossiers passaient en appel, le 07 juin 2022 au tribunal de Riom, pour la reconnaissance de leur droit de retrait et la restitution des salaires non perçus durant cette période.

Un bref rappel s'impose

Les différentes réorganisations ainsi que les techniques managériales utilisées, sans scrupule, par la direction, ont amené la Secrétaire du syndicat local, Christelle Hébrard, ainsi que les agents de la PPDC de Moulins, à alerter la direction sur les risques et les conséquences que ceux-ci entraîneraient, mais également, à mener plusieurs actions depuis 2018, pour protéger les salariés.

Si les sanctions arbitraires, à l'égard de 3 agents du centre de tri d'Yzeure, pour avoir fait grève contre la réforme des retraites, ont fait resurgir les tensions de 2019, ce sont bien les conditions de travail qui sont à l'origine du droit de retrait de ces derniers. Un droit de retrait qui débutera le 15 janvier 2020 et finira le 11 septembre 2020.

Un droit de retrait que la direction refusera de reconnaître, déclarant que des risques psycho-sociaux ne constituent pas un danger grave et imminent. Ce refus conduira les agents de la PPDC à poursuivre la lutte, en portant leurs dossiers devant le Conseil des Prud'hommes, le 9 juillet 2020, afin de faire reconnaître la légitimité de leur droit de retrait et obtenir le paiement de leurs salaires suspendus, soit 460 000 euros que la Poste a volé aux agents en ne leur versant pas les salaires qu'ils étaient en droit de percevoir.

Ensemble, auprès de nos camarades

Si les rayons du soleil nous réchauffent en ce jour d'audience, la ten-



sion et les émotions n'en sont pas moins palpables.

Et bien que la fatigue ait laissé des traces sur les visages, celle-ci n'a pas réussi à entacher la détermination des agents, ainsi que celle des camarades présents ce jour. Ils sont tous là, à attendre que maître Nury sorte du tribunal et leur fasse part de ses premières impressions.

Pour les aider dans cette attente, une quarantaine de camarades sont venus de tout le département en soutien. Des camarades du Puy-de-Dôme et notam-

ment de la FAPT 63, ainsi que la Secrétaire Régionale de la FAPT étaient également venus apporter leur soutien. Six fédérations étaient représentées ce jour à travers douze syndicats présents : CH Montluçon, CH Moulins, Ehpads de Gannat, Ehpads de Lurcy-Lévis, Ehpads de Saint-Gérard, des cheminots, des camarades de Bosch, d'Adisseo et du Conseil Départemental...

Toutes les structures de notre CGT se sont organisées, ce jour, afin d'être aux côtés des agents pour leur témoigner leur soutien et faire vivre la phrase :

« lorsqu'on s'attaque à un militant de la CGT, c'est à toute la CGT qu'on s'attaque ».

Le rassemblement de ce jour en témoigne.

Enfin au bout d'une bonne heure d'attente, et

après un « casse-croute » fraternel, Maître Nury sort enfin du tribunal et vient à la rencontre des agents de la PPDC à qui il fait part de son ressenti.

Dans l'attente de la décision, le délibéré prévu au 13 septembre 2022, les camarades de la FAPT continuent de défendre les droits des agents, au quotidien comme ils le font depuis le début et continueront de le faire en gardant à l'esprit que si la situation le nécessite, la CGT saura se mobiliser.

Affaire à suivre...

Magalie Ferreira Neves



Plan d'action pour gagner les élections

Les élections des trois versants de la Fonction Publique vont se dérouler du 1^{er} au 8 décembre prochain. Pour la CGT, le résultat de ces dernières est un enjeu considérable. Que ce soit en local ou au niveau national, la CGT est la première organisation syndicale dans la Fonction Publique et nous entendons bien conserver cette place, et ce, dans l'intérêt des salariés.



Ce scrutin entrainera :

- Le renouvellement des instances de concertation, que ce soient les divers Comités Sociaux ou les Commissions Administratives Paritaires. Ce renouvellement va se faire dans un contexte d'évolution des missions des instances et parfois des périmètres de ces dernières.
- La détermination des droits syndicaux qui nous seront octroyés pour les quatre années à venir.

Une campagne qui concerne toute la CGT

Cette campagne s'inscrit dans le dispositif confédéral de reconquête électorale 2021-2024 portée par les orientations du 52^{ème} Congrès.

Pour ce faire, nous avons décidé d'une campagne dynamique et ambitieuse afin de permettre d'être mieux organisés au plus près des salariés.

Dans notre département, nous avons décidé de mettre en place un collectif Élections Fonction Publique à partir de notre UD. Ce dernier a pour but de se mettre en ordre de bataille, et ce, autour d'une conception : une représentativité la plus large possible, liant

l'ensemble des scrutins.

Notre campagne confédéralisée s'appuiera sur la mutualisation des moyens et des objectifs, gage de cohérence et d'efficacité. Dans cette optique, tout ce qui pourra être mis en commun gagnera à l'être.

Un plan de travail ambitieux

C'est une des raisons pour laquelle notre collectif a mis en place un rétroplanning ambitieux qui permettra d'organiser au mieux ces élections 2022, en gardant un contact des proximités. Le défi étant de renouer avec la démarche revendicative CGT qui nous permettra de convertir le niveau de colère dans l'opinion, en vote CGT, en syndicalisation CGT, pour gagner et imposer notre rapport de force.

Notre collectif s'est déjà réuni 3 fois depuis le 11 avril, et notre rétroplanning est maintenant terminé, il se décompose en trois phases (phase de sensibilisation, de réalisation et d'évaluation).

Il n'est pas figé et pourra évoluer tout au long de notre campagne.

Le dispositif en lui-même

Dans la continuité du déroulement de ce rétroplanning, une première conférence de presse s'est tenue le 2 juin dans les locaux de notre UD. Celle-ci portait sur les enjeux de ces élections et les ambitions de la CGT à les remporter.

L'état des lieux de nos bases a commencé le 15 mai et va se poursuivre durant l'été.

L'USD s'est, d'ores et déjà, inscrite dans ce dispositif, en mettant en place un collectif élections avec un calendrier, afin de travailler en lien avec celui de l'UD, et ainsi optimiser nos chances de remporter ces élections.

Un premier tract (pouvoir d'achat et salaires), à destination des établissements de santé, a été fait. Sa distribution a été faite du 8 juin au 30 juin.

Des podcasts de sensibilisation seront partagés sur les réseaux sociaux dès la fin du mois de juin.

Afin d'être visible sur la période estivale, des demandes seront faites aux mairies afin d'afficher sur les panneaux réservés aux élections.

L'affichage dans les panneaux syndicaux est prévu, quant à lui, à partir de juillet, avec un tract sur l'emploi et conditions de travail.

Le 12 septembre sera le top départ de nos déploiements qui s'étaleront jusqu'au 24 novembre 2022.

Les choses ne sont pas figées et demandent à être améliorées. C'est pourquoi, le collectif vous invite, tous, à vous inscrire dans les différentes phases de cette campagne, afin d'asseoir notre première position dans la Fonction Publique, mais surtout à redevenir la première organisation dans le privé, en gagnant le plus de voix dans le public pour réduire l'écart de voix général.

Tous dans l'action mes camarades !

Pour gagner le vote CGT !!

Patrick Thomas

Retraites, il faut remettre le couvert !

Elle n'est pourtant pas loin, la dernière bataille en la matière. Souvenons-nous, décembre 2019, et la très forte mobilisation contre la réforme des retraites initiée par Macron et son gouvernement à la solde du MEDEF. Comme s'il souffrait subitement d'amnésie, le président/candidat nous réchauffe le plat avec un enjeu majeur : le recul de l'âge légal de départ à 65 ans et la suppression des régimes spéciaux, dont ceux de la Fonction Publique. C'est un non-sens, eu égard à la réalité objective de la situation de l'emploi, de l'espérance de vie en bonne santé, des données économiques augurant de la stabilité du système, et des aspirations à travailler moins et travailler mieux... Coup de projecteur !

Un projet nocif à rejeter en bloc

À peine reconduit dans ses fonctions, Emmanuel Macron souhaite continuer, plus que jamais, sa politique de casse sociale. Le projet de réforme du système de retraite, initié en 2019, tant décrié et contesté dans la rue, revient au galop sous la forme d'un recul de l'âge de la retraite et d'une remise en cause des régimes spéciaux et des droits collectifs existants en matière de départ anticipé.

Bien que le Conseil d'Orientation des Retraites indique, qu'à régime constant et compte-tenu des évolutions démographiques, la situation financière du système de retraite n'est pas amenée à se dégrader et, qu'en conséquence, le report de l'âge de départ n'a donc aucune justification en terme de finance publique. Alors même que le projet avait avorté en 2020 face à la masse des contestations, et que près des 3/4 de la population se déclarent toujours hostiles à cette projection, Emmanuel Macron persiste et signe, voire s'arc-boute, alors que l'ensemble des organisations syndicales, même la CFDT, dénonce, vent debout, cette volonté unilatérale, porteuse d'injustice sociale et de non-sens économique.

S'il fallait s'en convaincre, les faits parlent d'eux-mêmes. 38 % des personnes de plus de 60 ans sont encore en emploi. À partir d'un certain âge, les actifs sont poussés vers la sortie par les employeurs. Seulement 56,2 % des 55/64 ans sont en emploi en 2021. Ainsi le recul de l'âge de départ à la retraite aboutirait à une éviction encore plus importante des travailleurs de plus de 55 ans qui sont déjà, aujourd'hui, nombreux à être au chô-

mage, en incapacité, en situation de handicap ou en inaptitude.

L'espérance de vie en bonne santé stagne à 64 ans et cette dernière, entre les citoyens les plus riches et les plus pauvres, peut atteindre 13 années de différentiel.

Ce sont les exonérations de cotisations sociales (5,5 milliards d'euros en moins pour la retraite), les bas salaires et l'explosion de la précarité au travail qui pèsent sur le régime des retraites.

La CGT propose

Il faut mettre en place des mesures immédiates de financement, notamment en élargissant l'assiette de cotisations aux dividendes versés aux actionnaires (14 milliards d'euros).

Nous proposons que l'ensemble des revenus tel l'intéressement, la participation, l'épargne salariale... soit soumis à cotisation (10 milliards d'euros). D'autres parts, nous défendons l'idée de mettre en place une sur cotisation sur les emplois précaires (CDD, intérim...).

Gagner l'égalité salariale entre les femmes et les hommes permettrait, non seulement, de gagner des droits nouveaux, mais également de renflouer la Sécurité Sociale et les caisses de retraite de 5 milliards d'euros par an.

La CGT ne défend pas simplement le départ à la retraite à 60 ans mais propose un taux de remplacement au minimum de 75 % pour une carrière complète. Elle propose également que les périodes cotisées soient calculées sur les 10 meilleures années dans le privé ou les 6 derniers mois dans le public.

Pour la CGT, 60 ans pour tous les sa-

lariés, c'est un maximum et il faut s'attacher à diminuer cette durée pour les salariés qui ont exercé les travaux pénibles et astreignants.

En conclusion

Rien n'est jamais acquis à demeure. Patronat et gouvernement n'ont cessé de remettre en cause les dispositifs de solidarité qui protègent avec une efficacité redoutable l'ensemble des travailleurs et davantage encore les plus démunis. Retraite et protection sociale, en général, font partie de ces dispositifs tant convoités par les apôtres du patronat car ils représentent une manne financière colossale.

Nous ne sommes pas prêts à nous laisser manger la laine sur le dos et, si Macron persiste et signe, contre vents et marées, dans sa stratégie de sape de notre régime par répartition et dans la remise en cause des régimes spéciaux, il nous faudra donc lui faire avaler sa salive et ses prétentions, pour quelques années encore... jusqu'à la prochaine attaque. Pour cela, il peut compter sur la CGT : nous savons ouvrir la boîte à baffes.

Jean-Pascal Pradel

Des moyens, en veux-tu, en voilà !

- 150 milliards d'euros, c'est le montant des aides publiques versées aux entreprises
- 1 000 milliards d'euros, c'est le montant cumulé de la fortune des 500 personnes les plus riches de France
- 8 millions, c'est le nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire en 2020
- 69,4 milliards d'euros, c'est le montant versé aux actionnaires du CAC 40 en 2021, soit l'équivalent de la rémunération de près de 2 millions de salariés au salaire médian...

Déplacement à Chateaubriant

Les 27 fusillés de Chateaubriant : la CGT de l'Allier décide de participer activement au devoir de mémoire.

Un constat

Les élections présidentielles 2022 n'ont pas permis à l'extrême droite de prendre le pouvoir. C'est une bonne nouvelle pour la démocratie et pour nos libertés individuelles et collectives.

Pour autant, le score de l'extrême droite, ainsi que ses résultats aux dernières élections législatives, sont sans équivoque. Cela renforce la responsabilité de notre organisation syndicale dans la lutte qu'elle mène contre les idées racistes et fascistes, contre l'imposture de l'extrême droite et la division du monde du travail.

Des décisions

Dans la continuité des actions engagées par notre Union Départementale, et notamment des journées d'étude pour combattre syndicalement les idées d'extrême droite, dont la dernière s'est tenue le 15 mars

compréhension des événements qui traversent et constituent notre société.

Nous avons ainsi choisi d'apporter désormais une attention toute particulière à certains événements historiques représentatifs de la barbarie engendrée par les dérives de l'extrême droite :

- La commémoration de l'exécution de Pierre Semard, Secrétaire Général de la Fédération des Cheminots CGT et dirigeant du Parti Communiste Français, le 07 mars 1942, à la prison d'Evreux, par les allemands.

- La commémoration du Massacre de la Carrière des Grises, à Prémilhat (03), où 42 prisonniers, détenus par



teaubriant (44), le 22 octobre 1941.

Un peu d'histoire

Le 22 octobre 1941, 48 otages sont exécutés par les nazis à la carrière de Chateaubriant, en représailles de l'attentat, commis à Nantes, contre le Feldkommandant Hotz. 27 otages proviennent du camp de Chateaubriant, où ils étaient internés. 25 d'entre eux sont communistes, dont plusieurs dirigeants et élus de la région parisienne. La plupart sont aussi des militants et dirigeants de la CGT comme Jean Pierre TIMBAUD, Secrétaire du syndicat CGT des Métaux, Charles MICHEL, Secrétaire de la Fédération CGT des Cuir et Peaux, Jules VERCRUYSSSE, Secrétaire de la Fédération CGT du Textile, Jean GRANDEL, Secrétaire de la Fédération Postale, etc... Le plus jeune des fusillés s'appelait Guy MÔQUET et avait 17 ans.

Pratiquement tous avaient participé et dirigé les batailles revendicatives de 1936, qui avaient imposé un ensemble de réformes progressistes que le patronat n'acceptera jamais. « Plutôt Hitler que le Front Populaire ! » était le mot d'ordre de la droite à l'époque.

1939, c'est la guerre. Le 26 septembre 1939, le Parti Communiste est dissout et 44 députés communistes arrêtés. La CGT sera interdite le 09 novembre 1940, ainsi que la CFTC. La Résistance s'organise. L'Allemagne nazie capitulera. Le pro-



dernier à St Sornin, nous avons décidé, lors de la CE du 06 mai 2022, de mettre davantage l'accent sur le devoir de mémoire qui, au fil du temps, se délite mais est primordial dans la

les allemands à la caserne Richemont de Montluçon, ont été fusillés, le 14 août 1944, au petit matin.

- La commémoration des 27 Fusillés de la Carrière de la Sablière, à Cha-

gramme du Conseil National de la Résistance sera mis en œuvre.

Pas plus qu'il ne supportera les acquis du Front Populaire, le patronat, aidé par des gouvernements aux ordres, s'acharnera à détruire le contenu du Programme du Conseil National de la Résistance et toute idée de progrès. Hier comme aujourd'hui, la recette est la même : diviser les victimes de leur politique pour régner, faire en sorte que le salarié se retourne contre son voisin plutôt que de demander des comptes au patronat et aux actionnaires, désigner des boucs émissaires, partir à la chasse à l'immigré, au pauvre, au

où nous serons attendus par les organisateurs pour partager une collation offerte à ceux qui viennent de loin. Les cérémonies commenceront à 13h30 et se termineront vers 16h30/17h00. A ce terme, nous reprendrons la route. Une pause « diner libre » est prévue. Nous devrions être de retour à Montluçon aux environs de 23h45. Les inscriptions sont ouvertes auprès du secrétariat de l'UD CGT



40 civils français pour les faire fusiller. En définitive, ils seront 42 détenus de la Caserne Richemont à être désignés. Parmi eux, un groupe important de montluçonnois composé de notables (commerçants) accusés, à tort ou à raison d'avoir aidé les maquisards ; un groupe issu d'une opération de ratissage à Montaigut-en-Combraille (63) le 07 août 1944 ; une douzaine de personnes internées au lycée de garçons de Guéret (23) et transférées vraisemblablement le 13 août à Montluçon. Le 14 août 1944, à l'aube, les 42 désignés seront conduits par camion dans une carrière servant de terrain d'exercice militaire, au lieu-dit Les Grises, répartis en cinq groupes, et conduits successivement devant une fosse où ils seront abattus par derrière, entre 6h20 et 7h00 du matin, puis recouverts de chaux vive. Après la libération de Montluçon, une cérémonie à leur mémoire fut organisée le 17 septembre 1944 à l'Hôtel de Ville. Une stèle est érigée sur le lieu de leur martyr où un hommage leur est désormais rendu à chaque date anniversaire. Ne les oublions-pas et soyons nombreux à honorer leur mémoire en ce mois d'août 2022.



Dans l'Allier, commémoration du « Massacre de la Carrière des Grises »

Le 14 août 1944, sur la commune de Prémilhat, au lieu-dit la « carrière des Grises », les troupes allemandes procédèrent à l'exécution par fusillade de 42 personnes, incarcérées pour des raisons diverses (résistants, civils arrêtés lors de rafles, otages) à la Caserne Richemont de Montluçon. Ces exécutions furent vraisemblablement décidées par les autorités allemandes de Montluçon, en représailles aux multiples attentats et actes de sabotages accomplis dans le secteur de Montluçon dans les premiers jours d'août 1944, et en particulier l'attaque d'un convoi allemand, le 12 août 1944, sur la commune de Doyet. Cette attaque entraîna la mort d'un officier et de soldats allemands (entre 15 et 20). En représailles, les officiers de la compagnie allemande attaquée demanderont, à la Gestapo, la remise de

sans travail, au sans papier, au retraité, au sans droit, au résistant d'aujourd'hui : le militant syndical... Ce terreau nauséabond constitue le lit des idées d'extrême droite. Savamment entretenu, il leurs permet de proliférer en toute « décontraction ».

Dimanche 23 octobre 2022 : commémoration des 27 fusillés de Chateaubriant.

Notre déplacement est prévu par autocar (50 places). Montluçon est notre point de rendez-vous, au départ comme à l'arrivée. Notre départ se situera aux alentours de 5h00/5h15, avec une pause « petit déjeuner libre » en route. Nous prévoyons d'être sur le site de la carrière des fusillés à 12h00,

Gisèle Bascoulergue

Philippe Martinez passe la main

Le prochain Congrès Confédéral se tiendra du 27 au 31 mars 2023 à Clermont-Ferrand. Un congrès, à quelque niveau de notre organisation, est toujours un moment important de débat et de démocratie, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir plus longuement dans les colonnes de notre journal. Mais c'est un angle différent que nous avons décidé de prendre pour cet article.

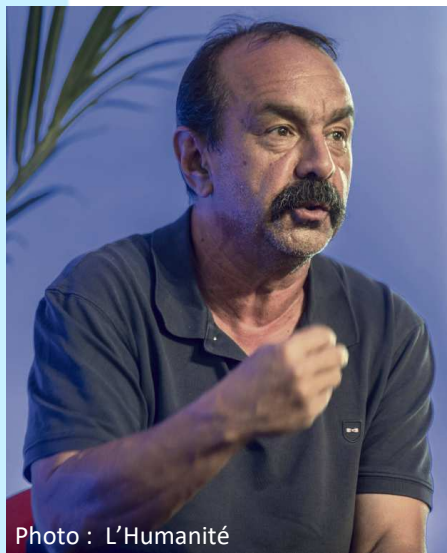


Photo : L'Humanité

Un départ annoncé

Le 31 mai dernier, devant la Commission Exécutive Confédérale, Philippe Martinez, Secrétaire Général de la CGT, a annoncé sa volonté de ne pas briguer un nouveau mandat à la tête de la CGT. L'ensemble des militants de la CGT ont une opinion et un avis sur son bilan à la tête de notre organisation. Le temps viendra de faire ce bilan et, sans aucun doute, certaines organisations ne manqueront pas de faire connaître leur point de vue.

Concernant l'Union Départementale de l'Allier, à cet instant, nous avons décidé, à travers cet article de rappeler que le Secrétaire Général de la CGT n'aura pas ignoré notre département. À quatre reprises, il se déplacera pour venir à la rencontre et en soutien de nos militants et syndiqués.

Un retour rapide à travers quelques dates

15 février 2017

Une journée bien remplie attendait le Secrétaire Général de la CGT lors de sa venue dans l'Allier. 28 ans qu'un SG en exercice n'était pas présent sur

notre département ! Un bail ! Alors, l'occasion était trop belle. Pas de temps morts : visite du site du groupe SAFRAN de Montluçon et rencontre du syndicat, déjeuner débat avec les militants du Commerce du département, rencontre avec les personnels et la CGT de l'Hôpital de Montluçon, ont rythmé cette journée de travail et d'échanges jusqu'à l'inauguration des nouveaux locaux de l'UD qui a conclu, avec brio, un emploi du temps chargé.

4 mai 2018

Ce 4 mai 2018, nous avons choisi, dans le département de l'Allier, de mettre l'accent sur « les 50 ans de mai 68 » en organisant des initiatives tout au long de la journée en présence de notre Secrétaire Général. Rendez-vous pris à l'usine MANITOWOC de Moulins avec les camarades du syndicat, où une trentaine de participant-e-s ont ainsi pu échanger pendant 1h30. Ensuite, départ vers les locaux de la CPAM à Moulins, à la rencontre du Syndicat Départemental des Organismes Sociaux, pour un débat d'1h30 également en présence d'une vingtaine de militant-e-s. Rencontre d'une quarantaine de militant-e-s dans les locaux du Conseil Départemental pour un dernier débat, d'1h30 lui aussi, avec le Syndicat.

C'est environ devant 300 participants que nous terminons cette journée, en visionnant le court-métrage réalisé par l'Union Départementale, recueillant des témoignages de militants acteurs de mai 68, suivi d'un débat avec la contribution de notre Secrétaire Général.

16 mars 2021

Une nouvelle venue de Philippe Martinez est prévue, et ce fut l'occasion d'aller une nouvelle fois à la rencontre des syndiqués de notre département. La journée commence par une participation à l'Assemblée Générale du

syndicat des Cheminots CGT de St Germain des Fossés/Vichy.

L'actualité nous a ensuite conduit à Saint-Pourçain-sur-Sioule où nous organisons un nouveau temps fort devant la mairie, suite aux velléités du maire à nous expulser et reprendre possession des locaux de notre Union Locale CGT.

La journée se termine à Tronget avec une rencontre des élus du Bocage Bourbonnais, souhaitant échanger avec notre organisation sur la mise en place d'un projet de territoire zéro chômeurs, suivi d'un débat rassemblant une centaine de camarades concernant la réduction du temps de travail à 32 h.

8 juillet 2021

Cette fois, ce n'est pas dans le département que Philippe Martinez est de passage, mais en soutien au Secrétaire Général de l'UD lors de sa convocation devant la cour d'appel de Riom. Ce sera aussi l'occasion de nombreux échanges avec les 300 militants présents ce jour-là.

À travers ce retour, l'Union Départementale CGT de l'Allier a souhaité mettre en évidence la disponibilité de Philippe Martinez, qui aura eu à cœur d'être un 1^{er} dirigeant disponible et à l'écoute des syndiqués.

Laurent Indrusiak